

Télépilote de drone Industriel Automatisé – 11 jours Certification INSAVALOR – code CPF 237 158

Tarif : 3 250 € HT - 3 900 € TTC

Cette formation est ouverte à tout type de stagiaires. Aucune notion aéronautique n'est requise. Cette formation est idéale pour toutes les personnes souhaitant acquérir les bases du télépilotage de drone et appréhender au mieux le métier de télépilote professionnel de drones civils.

A l'issue de cette formation, TECHNI DRONE, en partenariat avec INSAVALOR, vous délivrera un CERTIFICAT PROFESSIONNEL et une attestation de compétences prouvant votre savoir-faire.

PROGRAMME

Le cursus est divisé en 3 phases réparties sur 117 heures

Phase 1 : Connaissances générales et réglementaires avec préparation à l'obtention du brevet théorique drone (DGAC)

- 35 heures de préparation théorique en présentiel
- 40 heures obligatoires en E-learning (Drone Exam)

Règlementation aérienne

Principe du vol – aéronef télépiloté

Connaissances générales des aéronefs télépilotés

Instrumentation, navigation et radio

Système de navigation par satellite

Performance - préparation du vol - suivi du vol

Météorologie

Performances humaines

Communication aéronautique

Procédures opérationnelles

Phase 2 : Préparation de la mission et analyse des risques avant le vol

- 7 heures en présentiel

Identification de l'intervention et respect de l'autorisation obtenue

Création des plans de vol automatisés : horizontaux, verticaux),

panoramiques, avec procédures de reprise en cas d'interruption

Initialisation du drone

Phase 3 : Acquisition des données en mode automatique (reprise manuelle si absence de GPS) et traitement

- 28 heures, soit 21 heures acquisition et 7 heures analyse et traitement

Analyse et gestion des risques

Création d'un plan de vol adapté et spécifique

Capacité et aptitude à opérer le drone en mode automatique

Procédures d'urgence

Analyse, validation, et transfert des données

- 7 heures Examen pratique

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser le pilotage à vue d'un drone professionnel
- Apprendre les principaux mouvements de prise de vue avec drone
- Connaître la réglementation en vigueur pour les drones civils professionnels

Moyens techniques :

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur, paperboard
- Manuel télépilote de drone
- Plateforme E-learning contenant des cours théoriques drone et des QCM types examen

Moyens pédagogiques d'encadrement :

- Supports de cours
- Présentation vidéo projetée
- Formateur télépilote instructeur

Lieu : Dardilly (69)

Durée : 70 heures / 10 jours + 40 heures E-learning + 1 jour d'examen

Accessibilité personnes handicapées Prendre contact avec le référent au 04 57 38 63 60

Public :

Tout public (montée en compétences, reconversion professionnelle)

Prérequis :

Obtention de l'examen théorique drone (DGAC) pour l'entrée en session pratique

Type de formation :

Formation présentielle inter-entreprise continue

Horaires :

De 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Suivi de l'exécution :

Feuilles de présences stagiaires & formateurs à la demi-journée

Validation :

Evaluation en continu théorique et pratique

Attestation de suivi de formation

Certificat Professionnel délivré par INSAVALOR

Appréciations de la formation :

Questionnaire de satisfaction (évaluation à chaud)

Pour tout contact : secretariat@techni-drone.com – 04 57 38 63 60